

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision 01-avr.-2024 Numéro de révision 3

1. Identification

Nom du produit Ionic strength adjuster solution for ammonia electrode

43074 Cat No.:

Synonymes Aucun renseignement disponible

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Company

Importateur / Distributeur

Fisher Scientific 112 Colonnade Road, Ottawa, ON K2E 7L6,

Canada

Tel: 1-800-234-7437

Numéro d'appel d'urgence

For information **US** call: 001-800-227-6701 / **Europe** call: +32 14 57 52 11 Emergency Number US:001-201-796-7100 / Europe: +32 14 57 52 99 CHEMTREC Tel. No. US:001-800-424-9300 / Europe:001-703-527-3887

2. Identification des dangers

Classification

Classification WHMIS 2015 Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS /

2015-17)

Toxicité orale aiguë Catégorie 4 Catégorie 3 Toxicité aiguë par inhalation Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 1 A Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 1 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition Catégorie 1

Organes cibles - Appareil respiratoire, nerf optique, Système nerveux central (SNC).

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

Danger

Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion Toxique par inhalation

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

Peut irriter les voies respiratoires

Risque avéré d'effets graves pour les organes



Conseils de prudence

Prévention

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ médecin

Rincer la bouche

NE PAS faire vomir

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Garder sous clef

Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Other Hazards

Poison, peut être mortel ou provoquer la cécité en cas d'ingestion

3: Composition/informations sur les composants

Composant	No. CAS	% en poids	
Water	7732-18-5	68.20	
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	20.00	
Méthanol	67-56-1	10.00	
Acide ethylenediaminetetracetique	60-00-4	1.80	

4. Premiers soins

Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. Une consultation médicale Conseils généraux immédiate est requise.

Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, Contact avec les yeux pendant au moins quinze minutes. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement

et abondamment avec de l'eau et demander des soins médicaux.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Une

consultation médicale immédiate est requise.

Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Ne pas utiliser la méthode Inhalation

bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance, appliquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve à sens unique ou autre appareil médical approprié. Déplacer à l'air frais. Une consultation médicale immédiate est requise.

Ingestion NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

Symptômes et effets les plus

importants

Notes au médecin

Cause des brûlures, quelles que soient les voies d'exposition. Le produit est une matière corrosive. Ne pas effectuer de lavage gastrique, ne pas faire vomir. Vérifier l'absence de perforation stomacale ou œsophagique: L'ingestion cause une enflure grave, une grave lésion aux tissus délicats et un danger de perforation

Traiter en fonction des symptômes

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Dioxyde de carbone (CO2). Poudre. Eau pulvérisée. En cas d'incendie important et s'il

> s'agit de grandes quantités : évacuer la zone. Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion. Dioxyde de carbone (CO 2), Produit chimique, Sable sec, Mousse

antialcool.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun renseignement disponible

Point d'éclair Aucun renseignement disponible Méthode -Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation

Limites d'explosivité

Aucun renseignement disponible

Supérieures Aucune donnée disponible **Inférieure** Aucune donnée disponible Aucun renseignement disponible Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges Aucun renseignement disponible

électrostatiques

Dangers spécifiques du produit

Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants. Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses.

Produits de combustion dangereux

Oxydes d'azote (NOx). Oxydes de sodium.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète. Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants.

NFPA

Santé Inflammabilité Instabilité Dangers physiques 4 0 0

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Précautions personnelles

Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre

le vent par rapport aux, déversements/fuites.

Précautions environnementales Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Consulter la section 12 pour des données

écologiques supplémentaires.

Méthodes de confinement et de Absorber avec une matière absorbante inerte. Garder dans des contenants fermés

nettoyage

appropriés pour élimination.

Manutention et stockage

Manutention

Porter de l'équipement de protection individuelle/du visage. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Utiliser seulement sous une hotte contre les vapeurs de produits chimiques. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, demander immédiatement une assistance médicale.

Entreposage.

Lieu pour matière corrosive. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Matières incompatibles. Acides. Agent oxydant.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Directives relatives à l'exposition

Composant	Alberta	Colombie-Brita	Ontario	Québec	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH
		nnique					
Hydroxyde de sodium	Ceiling: 2 mg/m ³	Ceiling: 2 mg/m ³	CEV: 2 mg/m ³	Ceiling: 2 mg/m ³	Ceiling: 2 mg/m ³	(Vacated)	IDLH: 10 mg/m ³
						Ceiling: 2 mg/m ³	Ceiling: 2 mg/m ³
						TWA: 2 mg/m ³	
Méthanol	TWA: 200 ppm	TWA: 200 ppm	TWA: 200 ppm	TWA: 200 ppm	TWA: 200 ppm	(Vacated) TWA:	IDLH: 6000 ppm
	TWA: 262	STEL: 250 ppm	STEL: 250 ppm	TWA: 262	STEL: 250 ppm	200 ppm	TWA: 200 ppm
	mg/m³	Skin	Skin	mg/m³	Skin	(Vacated) TWA:	TWA: 260
	STEL: 250 ppm			STEL: 250 ppm		260 mg/m ³	mg/m³
	STEL: 328			STEL: 328		(Vacated) STEL:	STEL: 250 ppm
	mg/m³			mg/m³		250 ppm	STEL: 325
	Skin			Skin		(Vacated) STEL:	mg/m³
						325 mg/m ³	
						Skin	
						TWA: 200 ppm	
						TWA: 260	
						mg/m³	

Légende

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

OSHA - Sécurité et administration de la santé

NIOSH: NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health

Mesures techniques

S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité

de l'emplacement des postes de travail.

Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement concus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Protection des mains Lunettes de sécurité

Porter des vêtements et des gants de protection appropriés pour éviter toute exposition

cutanée.

Matériau des gants Caoutchouc naturel Caoutchouc nitrile Néoprène PVC

Le temps de passage Voir les recommandations du Épaisseur des gants

Commentaires à gants Protection contre les

fabricant

éclaboussures seulement

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés. Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire, toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH.

Pour protéger le porteur, l'équipement de protection respiratoire doit être correctement ajusté, utilisé et entretenu

Type de filtre recommandé: Filtre à particules conforme à la norme EN 143

Lorsque PRE est utilisé un test d'adéquation du masque doit être effectuée

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucun renseignement disponible.

Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique Liquide

Aspect
Odeur
Aucun renseignement disponible
Aucun donnée disponible

Point/intervalle de fusion
Point/intervalle d'ébullition
Point d'éclair
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible

Inflammabilité (solide, gaz)
Non applicable
Limites d'inflammabilité ou d'explosion

Supérieures Aucune donnée disponible

Inférieure Aucune donnée disponible Pression de vapeur Aucune donnée disponible 23 hPa @ 20 °C

Densité de vapeurAucun renseignement disponibleDensitéAucun renseignement disponibleSolubilitéAucun renseignement disponible

Solubilité Aucun renseignement disponible
Coefficient de partage octanol: eau Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation Aucun renseignement disponible
Température de décomposition Aucun renseignement disponible

Viscosité

10. Stabilité et réactivité

Aucun renseignement disponible

Danger de réaction Aucun connu suivant les informations fournies.

Stabilité Stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter Produits incompatibles.

Matières incompatibles Acides, Agent oxydant

Produits de décomposition

dangereux

Oxydes d'azote (NOx), Oxydes de sodium

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit

DL50 par voie orale DL50 par voie cutanée Catégorie 4. ATE = 300 - 2000 mg/kg.

utanée Categorie 4. ATE = 300 - 2000 mg/kg.

Utanée Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE >

2000 mg/kg.

Vapeur CL50

Catégorie 3. ATE = 2 - 10 mg/l.

Renseignements sur les

composants

Composants	·	B. E. () .	1.6561.1.1.1
Composant	DL50 orale	DL50 épidermique	LC50 Inhalation
Water	-	-	-
Hydroxyde de sodium	LD50 = 325 mg/kg (Rat)	LD50 = 1350 mg/kg (Rabbit)	Non inscrit(e)
Méthanol	LD50 = 1187 – 2769 mg/kg (Rat)	LD50 = 17100 mg/kg (Rabbit)	LC50 = 128.2 mg/L (Rat) 4 h
Acide ethylenediaminetetracetique 4500 mg/kg(Rat) >2000 mg/kg(Rat)		Non inscrit(e)	1 mg/l (rat)

Toxicologically Synergistic

Products

Aucun renseignement disponible

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Irritation Aucun renseignement disponible

Sensibilisation Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

Composant	No. CAS	CIRC	NTP	ACGIH	OSHA	Mexique
Water	7732-18-5	Non inscrit(e)				
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	Non inscrit(e)				
Méthanol	67-56-1	Non inscrit(e)				
Acide	60-00-4	Non inscrit(e)				
ethylenediaminetetrac						
etique						

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible

Effets sur la reproduction Aucun renseignement disponible.

Effets sur le développement Aucun renseignement disponible.

Tératogénicité Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Appareil respiratoire nerf optique Système nerveux central (SNC)

STOT - exposition répétée Aucun connu

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets,
 Le produit est une matière corrosive. Ne pas effectuer de lavage gastrique, ne pas faire
 vomir. Vérifier l'absence de perforation stomacale ou œsophagique: L'ingestion cause une

enflure grave, une grave lésion aux tissus délicats et un danger de perforation

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens

Aucun renseignement disponible

Autres effets nocifs Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

12. Données écologiques

Écotoxicité

.

Composant	Algue d'eau douce	Poisson d'eau douce	Microtox	Daphnia magna
Hydroxyde de sodium	-	LC50: = 45.4 mg/L, 96h static (Oncorhynchus mykiss)	-	-
Méthanol	Non inscrit(e)	Pimephales promelas: LC50 > 10000 mg/L 96h	EC50 = 39000 mg/L 25 min EC50 = 40000 mg/L 15 min EC50 = 43000 mg/L 5 min	EC50 > 10000 mg/L 24h
Acide ethylenediaminetetracetique	EC50: = 1.01 mg/L, 72h (Desmodesmus subspicatus)	LC50: 34 - 62 mg/L, 96h static (Lepomis macrochirus) LC50: 44.2 - 76.5 mg/L, 96h static (Pimephales promelas)		EC50: = 113 mg/L, 48h Static (Daphnia magna)

Persistance et dégradabilité

Miscible avec l'eau Une persistance est peu probable d'après les informations fournies.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Mobilité

Mobilité probable dans l'environnement en raison de sa solubilité dans l'eau.

Composant	Log Poctanol/eau		
Méthanol	-0.74		

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

Composant	RCRA - déchets de série U	RCRA - déchets de série P
Méthanol - 67-56-1	U154	-

14. Informations relatives au transport

DOT

No ONU UN2922

Nom officiel d'expédition Liquide corrosif, toxique, n.s.a.

Nom technique (SODIUM HYDROXIDE, METHANOL)

Classe de danger 8
Classe de danger subsidiaire 6.1
Groupe d'emballage II

TMD

No ONU UN2922

Nom officiel d'expédition Liquide corrosif, toxique, n.s.a.

Classe de danger 8
Classe de danger subsidiaire 6.1
Groupe d'emballage II

IATA

No ONU UN2922

Nom officiel d'expédition Liquide corrosif, toxique, n.s.a.

Classe de danger 8
Classe de danger subsidiaire 6.1
Groupe d'emballage II

Groupe d'emballage IMDG/IMO

No ONU UN2922

Nom officiel d'expédition Liquide corrosif, toxique, n.s.a.

Classe de danger 8 Classe de danger subsidiaire 6.1

Groupe d'emballage

15. Informations sur la règlementation

Inventaires internationaux

Composant	No. CAS	DSL	NDSL	TSCA	TSCA Inventory notification - Active-Inactive	EINECS	ELINCS	NLP
Water	7732-18-5	Х	-	Х	ACTIVE	231-791-2	-	-
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	Х	-	Х	ACTIVE	215-185-5	-	-
Méthanol	67-56-1	X	-	Х	ACTIVE	200-659-6	ı	-
Acide ethylenediaminetetracetique	60-00-4	Х	-	Х	ACTIVE	200-449-4	-	-

Composant	No. CAS	IECSC	KECL	ENCS	ISHL	TCSI	AICS	NZIoC	PICCS
Water	7732-18-5	X	KE-35400	X	ı	X	X	Χ	X
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	Х	KE-31487	X	X	X	X	Х	Х
Méthanol	67-56-1	Х	KE-23193	X	X	X	X	Х	Х
Acide ethylenediaminetetracetique	60-00-4	X	KE-13648	X	X	X	X	Х	Х

Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

IECSC - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

Composant	NPRI	Agence Canadienne de Protection de l'Environnement (CEPA) - Liste des substances toxiques	Le Plan de gestion des produits chimiques du Canada (CEPA)
Méthanol	Part 1, Group A Substance Part 5, Individual Substances Part 4 Substance		

Légende

INRP - Inventaire national des rejets de polluants

Autres réglementations internationales

Autorisation/Restrictions selon EU REACH

Composant	REACH (1907/2006) - Annexe XIV - substances soumises à autorisation	REACH (1907/2006) - Annexe XVII - Restrictions applicables à certaines substances dangereuses	Règlement REACH (CE 1907/2006) article 59 - Liste candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC)
Hydroxyde de sodium	-	Use restricted. See item 75. (see link for restriction details)	· - ·
Méthanol	-	Use restricted. See item 69. (see link for restriction details) Use restricted. See item 75. (see link for restriction details)	-
Acide ethylenediaminetetracetique	-	Use restricted. See item 75.	-

Liens REACH

https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composant	No. CAS	OECD HPV	Des polluants organiques persistants	Potentiel de destruction de l'ozone	Restriction des substances dangereuses (RoHS)
Water	7732-18-5	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Méthanol	67-56-1	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Acide	60-00-4	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
ethylenediaminetetracetique					

Composant	No. CAS	La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs	Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité	Rotterdam Convention (PIC)	Basel Convention (Hazardous Waste)
Water	7732-18-5	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Annex I - Y35
Méthanol	67-56-1	500 tonne	5000 tonne	Non applicable	Non applicable
Acide ethylenediaminetetracetique	60-00-4	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

16. Autres informations

Préparée par Département sécurité du produit.

 ${\it Email: chem.techinfo@thermofisher.com}$

www.thermofisher.com

Date de révision01-avr.-2024Date d'impression01-avr.-2024

Sommaire Nouveau fournisseur de services d'intervention téléphonique d'urgence.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche de données de sécurité